

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société de gestion RMA Capital, représentée par son Directeur Général M. Reda El Alj, a déclaré le 22 juin 2011, avoir acquis pour le compte du FCP RMA CAP Obligations, le 16 juin 2011, sur le marché de blocs, 100.000 actions CTM, au cours unitaire de 310 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP RMA CAP Obligations détient 100.000 actions CTM, soit 8,15% du capital de ladite société.

Dans les douze mois suivant le franchissement de seuil précité, RMA Capital (pour le compte du FCP RMA CAP Obligations) envisage de poursuivre ses achats sur la valeur CTM.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières